

Loi sur les banques

Les membres du parti conservateur sont très forts pour critiquer toutes les initiatives économiques du gouvernement. Ils prétendent que toute intervention fédérale dans l'économie favorise le développement à outrance de la bureaucratie. C'est un mythe. Il suffit de penser à la conférence fédérale-provinciale qui s'est déroulée il y a deux semaines. Dans quelle province le nombre de fonctionnaires par habitant est-il le plus faible? En Saskatchewan, province dirigée par un gouvernement néo-démocrate. Sur une période de 31 ou 32 ans, cette province a eu un gouvernement social-démocrate pendant 27 ans.

Dans quelle province le nombre de fonctionnaires par habitant est-il le plus élevé? En Alberta, et le premier ministre de cette province, M. Peter Lougheed, l'a reconnu lors de la conférence fédérale-provinciale. Pourtant, les membres du parti conservateur prétendent que toute intervention d'ordre économique vient alourdir l'appareil bureaucratique. D'après moi, c'est exactement le contraire. Le nombre de bureaucrates par habitant est bien plus élevé en Alberta que dans n'importe quelle autre province.

M. Kempling: Et au Manitoba?

M. Nystrom: L'Alberta compte beaucoup plus d'employés de bureau que le Manitoba, par rapport à sa population. C'est une chose que l'on constate dans toutes les provinces gouvernées par les conservateurs: elles ont plus de fonctionnaires. On peut même comparer les traitements de ces fonctionnaires. Dans des provinces comme la Saskatchewan et le Manitoba, ils sont bien moins élevés qu'en Alberta et que, bien sûr, dans l'autre fief du parti conservateur, l'Ontario. C'est une chose à ne pas oublier lorsque nous parlons d'intervention. L'intervention est un outil de planification au service de la population.

Nous n'avons pas besoin d'une énorme bureaucratie pour diriger le pays. Dans beaucoup de cas, on a besoin de moins de personnel dans le secteur public qu'il n'en faudrait dans le secteur privé. C'est une chose qui a été prouvée maintes et maintes fois dans la petite province d'où je viens, où les socialistes ont été au pouvoir pendant 27 ans sur les 31 ou 32 dernières années. Il faudrait, à mon avis, prendre cette province en exemple. Nous pourrions également nous inspirer de ce qui se fait dans beaucoup d'autres pays. Les conservateurs devraient tenir compte de tout cela, au lieu de ressasser les mêmes vieux arguments, qui datent non seulement de l'époque de la crise mais du fin fond du 18^e siècle, lorsqu'ils prennent part à ce débat au sujet d'un bill aussi important pour l'avenir du pays, je veux parler de la loi sur les banques, qui va être l'occasion pour nous de décider quel genre d'économie nous voulons avoir dans les années à venir.

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour traiter du bill C-16 et surtout pour réprimander le ministre des Finances (M. Chrétien), mais comme c'est arrivé si souvent au cours des dernières années, il est difficile de dire où se trouve l'ennemi, de préciser si les socialistes se trouvent en face de nous ou à notre gauche.

Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) a sermoné le député de Moncton (M. Jones) et s'est demandé s'il n'allait pas se joindre au parti libéral. Il a également évoqué la possibilité que le ministre des Finances demande sa carte de

membre. Je me rappelle fort bien que le député de Yorkton-Melville a appuyé à fond le gouvernement libéral pendant vingt mois, a couché dans le même lit sans être marié avec lui, ni membre du parti. Si le député veut dénoncer ceux qui font la cour au gouvernement libéral, il n'a qu'à consulter son propre dossier qui démontre sa complicité et que je trouve de moins en moins transparent car je crois que pour la plupart des Canadiens, il devient clair comme de l'eau de roche que le gouvernement Trudeau est devenu aussi socialiste que ceux qui s'affichent ouvertement comme tels.

M. Nystrom: Soyez sérieux.

M. Whiteway: Voilà une admonition qui a lieu d'étonner de la part d'un député qui m'a semblé faire de l'ironie pendant quelque 30 minutes qu'il a parlé. Quoi qu'il en soit, j'aimerais que les députés se rendent compte de la situation actuelle. Au moment où je parle, soit à 4 h 18 de l'après-midi du 28 février 1978, le taux d'inflation au Canada a presque atteint les deux chiffres, le taux de chômage l'a largement atteint et le budget que nous allons renvoyer au comité prévoit un déficit de 11 milliards de dollars. Aujourd'hui, le dollar canadien ne vaut plus que 89c. Maintenant qu'il est 4 h 19, peut-être vaut-il encore moins, mais c'était ce qu'il valait à midi. Les dépenses du gouvernement sont plus élevées que jamais, et elles sont le double de ce qu'elles étaient il y a cinq ans.

Le volume de nos exportations a baissé le mois dernier, même si le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) et le premier ministre (M. Trudeau) nous avaient assuré il y a deux ou trois mois que la dévaluation du dollar favoriserait notre commerce d'exportation. En janvier, en fait, c'est le contraire qui s'est produit. Ni le ministre des Finances, qui est présentement à la Chambre, ni le premier ministre n'ont encore trouvé d'explication à ce phénomène. Les capitaux n'ont jamais fui vers les États-Unis en si grande quantité ni avec une telle rapidité. Je pourrais continuer dans cette veine, mais cela suffit comme exposé général de la situation dans laquelle le Canada se trouve présentement. En dépit de tout cela, le ministre des Finances a présenté à la Chambre non pas une nouvelle Loi sur les banques, mais un projet de loi demandant au Parlement et aux Canadiens de prolonger d'un an la période d'application de l'actuelle Loi sur les banques.

Quand j'avais la moitié de mon âge actuel, le Parti libéral parlait déjà de réviser et de modifier la Loi sur les banques. Il a publié des Livres blancs à ce sujet et il en a parlé dans divers Discours du Trône. Il y a cinq ans, il était sur le point d'en présenter une nouvelle. Nous sommes aujourd'hui le 28 février 1978 et la loi n'a pas été changée. En fait, comme on peut le lire à la page 3267 du *hansard*, le ministre des Finances a dit hier, en parlant de la Loi sur les banques—dont nous croyions qu'il s'agirait d'un document très long étant donné le temps qu'on a mis à le rédiger:

Avec votre permission, Votre Honneur, j'aimerais faire remarquer au député que si le bill était prêt, je le déposerais. Le bill est en cours de rédaction au ministère de la Justice.

Le bill n'est même pas rédigé. Le ministre a prouvé qu'il était inquiet lorsqu'il a dit:

Je suis aussi déçu que lui que le bill ne soit pas prêt.